

Intensifier le mouvement vers l'égalité des sexes

Déclaration du Directeur exécutif de l'UNFPA, Dr. Babatunde Osotimehin, à l'occasion de la Journée internationale de la femme

L'égalité des sexes et la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux continuent d'échapper à des millions de femmes et de filles partout dans le monde.

Par exemple, près de 14 millions d'enfants sont contraints chaque année à un mariage forcé; cela veut dire que 37 000 filles se voient refuser chaque jour l'exercice de leurs droits fondamentaux! Chaque jour, 7,3 millions de bébés, dans les pays en développement, naissent de mères âgées de 17 ans ou moins. Une femme sur trois est exposée à la violence sexiste, et 200 millions de femmes et de filles aujourd'hui en vie ont subi les mutilations génitales féminines.

Aujourd'hui, en la Journée internationale de la femme, j'appelle tous les pays à prendre des mesures pour protéger les droits des femmes et des filles et pour remédier à l'inégalité entre les sexes qui persiste de si longue date.

L'égalité des sexes et l'égle protection des droits fondamentaux, y compris le droit à la santé sexuelle et reproductive, sont importantes en elles-mêmes. Mais elles sont aussi un moyen d'atteindre les objectifs sociaux et économiques convenus au niveau international, notamment les nouveaux Objectifs de développement durable de l'ONU, adoptés par la communauté internationale en septembre 2015. Ces objectifs mettent au premier plan la concrétisation de l'égalité des sexes, une bonne santé et une éducation de qualité pour tous, ainsi que l'élimination de la pauvreté.

Depuis plus de quatre décennies, l'UNFPA a aidé à améliorer la santé des femmes et faire progresser leurs droits. Le Fonds continuera de promouvoir le programme relatif à la santé et aux droits d'ici 2030, année où les Objectifs de développement durable doivent être atteints, et au-delà, jusqu'à ce que toutes les femmes et toutes les filles, partout, soient sur un pied d'égalité avec les hommes et aient le pouvoir et les moyens d'exercer leurs droits fondamentaux.
